CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 JUIN 2021

Membres présents: 18/19

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-deux, 18h, salle de la mairie étaient réunis sous la présidence de M.Jean-Claude MANDRY, Maire: M.Michel STOCKER, Mme Pascale STIRMEL, Mme Sabine SCHMITT et M.Eric MULLER, adjoints au maire, M.Claude KOST, Mme Edith CARL, Mme Véronique KAUFFER, M.Christophe MONNOYER, M.Michel SPITZ, Mme Isabelle LAGRANGE, Mme Isabelle WITTEK, Mme Céline BECK, Mme Cynthia RIBEIRO-GOMES, M.Auguste MATHIS, Mme Elodie SPITZ et M.Xavier WOLFFER mandataire de M.Maxime LUTZ.

Absent excusé: M.Philippe STUMPF

1) Lors de l'approbation du procès-verbal de la séance du 07 avril 2021 (Abstention de M.Céline BECK, absente lors cette réunion), M.le Maire est autorisé à ajouter les point suivants à l'ordre du jour : Rapports SDEA et EHPAD.

2) RAPPORTS SDEA

M.Jean-Claude MANDRY, Maire, commente les deux rapports annuels 2020 concernant la qualité et le prix du service public assainissement et d'eau potable qui ont été transmis à chaque conseiller avant la séance.

Ces documents n'appellent de la part de l'assemblée aucune observation particulière

3)LOTISSEMENT RUE DES CHAMPS

La municipalité a été approchée par trois aménageurs dont deux très récemment. Lors d'une consultation informelle début mai, ces trois aménageurs ont déroulé tour à tour leur vision et leur projet devant la commission urbanisme. Les propositions formulées par Crédit Mutuel Aménagement Foncier ont été considérées par la commission comme étant les plus pertinentes.

Il est proposé à M le Maire de prendre attache auprès des services de la Communauté des Communes du Pays de Barr afin d'envisager une modification du PLU-I destinée à reclasser en zone IAU les terrains situés au lieu-dit « Altenhof » aujourd'hui classés en zone IIAU

Le conseil municipal charge M le Maire de prendre contact avec Crédit Mutuel Aménagement Foncier afin que ce dernier formule des propositions qui permettront à la Communauté des Communes du Pays de Barr d'établir la future Opération d'Aménagement Programmée (OAP). (Abstention de Mme Edith CARL).

4) AFFAIRES COMPTABLES

L'assemblée, à l'unanimité,

- *demande au maire de signer l'acte d'achat de la parcelle Section 15N°44 au lieudit « Meyergaerten » (14 a 80ca) au prix de 3.056,40€ TTC située aux abords du complexe sportif. Les frais seront supportés par la commune.
- *autorise, dans le cadre du plan de relance, le maire à parapher la convention concernant l'acquisition de tablettes pour l'école élémentaire.

5)EHPAD

M.Jean-Claude MANDRY, informe, qu'en raison de la configuration du site, la commission de sécurité a émis avis défavorable quant à l'exploitation des 52 chambres de la maison de retraite de Dambach-la-Ville.

Pour pallier ce problème, le comité de pilotage composé de représentants de l'ARS, de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), des établissements de Châtenois, Dambach-la-Ville et d'Epfig a préconisé, lors de ses différentes réunions, le transfert, après travaux, de 30 lits vers Châtenois et 22 lits vers Epfig.

Or, si le projet de Châtenois est financièrement envisageable, celui d'Epfig supposerait une augmentation des frais de séjour substantielle.

M.le Maire a demandé à la CEA à ce que le dossier d'Epfig soit retravaillé et affiné afin de trouver le meilleur équilibre économique.

Une éventuelle intégration de l'EHPAD d'Epfig aux Missions Africaines de Saint-Pierre a été évoquée mais à l'heure actuelle aucune décision n'a été prise, ni validée.

Le conseil, fort de ces explications,

- *souligne l'attachement de la population au « Altersheim » présent dans le village depuis plus de 150 ans,
- *demande un chiffrage plus précis permettant d'établir un plan de financement avec une éventuelle participation communale,
- *partage l'inquiétude et l'incompréhension du personnel, des résidents et des familles à propos d'une éventuelle piste de fermeture.

6)INFORMATIONS

En fin de séance.

M.Jean-Claude MANDRY, Maire,

- *donne des précisions concernant le déroulement de différents chantiers (rue du Stade, allée du cimetière, travaux réservoir d'eau et accessibilité de la salle Notre-Dame),
- *informe que la Collectivité Européenne d'Alsace vient d'allouer à la commune une subvention de 24.815,-€ dans le cadre de l'amélioration de l'accès à la chapelle Ste-Marguerite,

*invite le conseil à la cérémonie du 14 juillet,

Mme Isabelle LAGRANGE, conseillère municipale,

*fait part que la CAF a donné son agrément au projet de vie sociale présenté par le RESE.

SPFIG

2 3 JUIN 2021

Jean-Claude MANDRY

Maire d'Epfig